

QUANTEL

Société Anonyme
2 Bis Avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2017
21^{ème} résolution

ACEFI CL
48 Avenue du Président Wilson
75116 Paris

Deloitte & Associés
185 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

QUANTEL
Société Anonyme
2 Bis Avenue du Pacifique
91940 Les Ulis

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur
l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre**

Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2017
21^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de votre société et des sociétés ou groupement qui lui sont liés dans les conditions prévues aux articles L.225-127-2 et L.225-197-1,II du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente huit mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

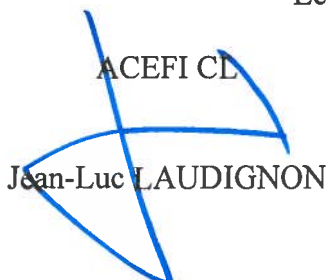
Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'attribution d'actions gratuites.

Paris et Neuilly sur Seine, le 6 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ACEFI CL

Jean-Luc LAUDIGNON

Deloitte & Associés

Alain GUINOT